



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
ΕΥΡΩΠΑΪΚΗ ΑΥΤΟΡΗΤΗ ΤΗΣ ΑΚΟΙΝΩΣΙΑΣ ΚΑΙ ΤΗΣ ΑΚΟΙΝΩΣΙΑΣ  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > L'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA) organise une conférence d'experts sur la propriété des médias

---

[A](#) [1] [+A](#) [1]

## L'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA) organise une conférence d'experts sur la propriété des médias

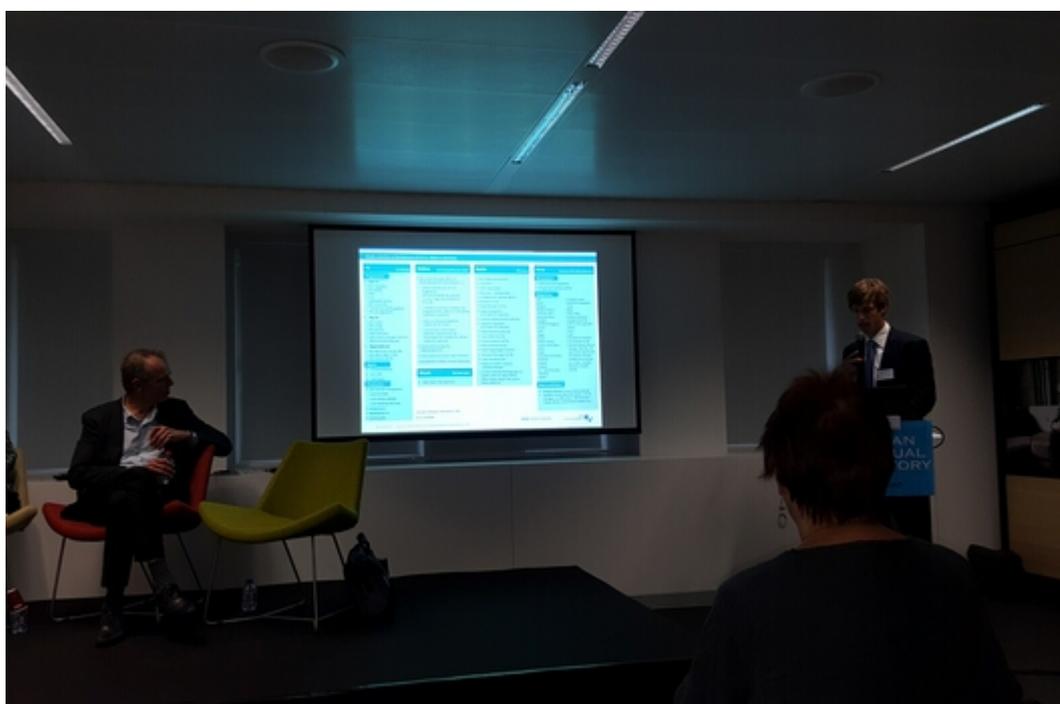
17 oct 2016







**Au 1er rang en rouge et noir : MME SUSANNE Suzanne Nikoltchev NIKOLTCHEV, Directrice Générale de l'OEA.**



« Propriété des médias, réalités des marchés et réponses réglementaires », dont la régulation, a été, le 12 octobre à Bruxelles, le thème proposé par l'OEA à la réflexion de près d'une trentaine d'experts sur la base d'un rapport que l'Observatoire vient de publier à ce sujet. Ce rapport présente une analyse économique de la propriété et de la concentration des médias en Europe. Cette journée de réflexion et de débat, à laquelle a pris part le Directeur Général de la Communication Audiovisuelle à la Haca, représentant le Maroc (seul pays non européen parmi les 42 pays membres de cet organisme créé en 1992 par le Conseil de l'Europe) devra être suivie, l'automne prochain, par une deuxième qui sera consacrée à l'analyse juridique de la concentration, là aussi objet d'un rapport attendu de l'OEA.

Les exposés présentés lors de cette première « table ronde » de Bruxelles se sont concentrés sur l'analyse de « développement économique des marchés européens de la télévision », avec des éclairages apportés par des instances de régulation, notamment du Royaume Uni et de l'Allemagne.

Les débats ont été particulièrement animés sur la nouvelle réalité imposée de fait aux paysages audiovisuels par les majors des télécommunications, le « cross-média », la convergence et surtout par les géants du numérique online, les « FAGA » (Facebook, Apple, Google, Amazon), sans oublier « Netflix ».

Dans cette perspective, il faut relever que 15 opérateurs de télévision servent 68% des offres payantes sur l'espace de l'Union Européenne.

Confrontant les différentes réalités nationales, les questionnements de experts, de diverses nationalités, partageant l'anglais comme langue de travail, se sont particulièrement interrogés, avec inquiétude, sur ce que représente la concentration de la propriété des médias comme menaces réelles sur les droits fondamentaux et principes fondateurs de la démocratie : pluralisme des médias, diversité des médias, libre concurrence, transparence, liberté d'expression, liberté éditoriale, la place du service public et son financement...A cet égard, les participants, dont des représentants de la Commission Européenne (1er financeur de l'OEA), ont souvent fait référence à l'article 10 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à l'article 11 de la Convention Européenne des droits fondamentaux.

---

## **Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>